

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Agence française pour la biodiversité (AFB)

Stage à compter de mars 2018 (6 mois)

Intitulé :	Stagiaire chargé d'étudier la mise en place des nouveaux plans nationaux d'actions pour la flore prévus à l'article L. 411-3 du code de l'environnement
Affectation :	Direction de l'appui aux politiques publiques (DAPP) Service de coordination technique des conservatoires botaniques nationaux (SCTCBN)
Résidence administrative :	Vincennes (94300)
Partenariat :	Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) Unité mixte de service Patrimoine naturel (UMS PATRINAT)

Description du stage

Contexte :

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) créée le 1^{er} janvier 2017 est un établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

En matière d'espaces protégés, elle gère notamment les parcs naturels marins et le sanctuaire de mammifères marins Agoa aux Antilles. Elle est opératrice et animatrice de sites Natura 2000 en mer. Les parcs nationaux sont rattachés à l'Agence, des synergies fortes sont mises en place avec eux.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'Agence s'articulent, au plus près des territoires, au sein de 4 directions métiers, d'une mission communication et d'un secrétariat général.

Le Service de Coordination technique des Conservatoires botaniques nationaux (SCTCBN), au sein de la Direction de l'appui aux politiques publiques (Dapp), vise à appuyer l'élaboration et le déploiement des politiques de l'État et notamment du ministère de l'environnement, dans le domaine de la flore sauvage et des habitats. Elle vise plus particulièrement à mobiliser et organiser les compétences des Conservatoires botaniques nationaux (CBN) pour renforcer les capacités scientifiques et techniques en matière de connaissance, de conservation, d'expertise, d'information et d'éducation du public dans les domaines de la flore sauvage, de la fonge, de la végétation et des habitats naturels et semi-naturels.

Le code de l'environnement modifié par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016 prévoit que des plans nationaux d'action opérationnels pour la conservation ou le rétablissement des espèces visées aux articles L. 411-1 et L. 411-2 sont élaborés, par espèce ou par groupe d'espèces, et mis en œuvre lorsque la situation biologique de ces espèces le justifie. Pour les espèces endémiques identifiées comme étant "en danger critique" ou "en danger" dans la liste rouge nationale des espèces menacées, établie selon les critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature, ces plans sont élaborés avant le 1er janvier 2020.

C'est dans ce cadre, en application de l'article L. 411-3 du code de l'environnement, que l'AFB se propose d'étudier la mise en place des nouveaux plans nationaux d'actions pour la flore pour le compte du MTES, autorité compétente en charge de la mise en œuvre des politiques publiques de la protection de la nature. Au sein de l'AFB, le Service de coordination technique des Conservatoires botaniques nationaux (SCTCBN), pour la flore, et l'Unité mixte de service Patrimoine naturel (UMS PATRINAT), pour la faune, sont responsables de cette étude.

Mission:

La mission consiste à mener et réaliser trois actions :

- Finaliser la fiche diagnostic permettant d'orienter les actions à mener en faveur du taxon diagnostiqué,
- Etablir un arbre de décision permettant d'orienter le taxon diagnostiqué vers le type de plan national d'actions (conservation ou rétablissement) ou la politique publique la plus adaptée à la problématique,
- Proposer des PNA multi-espèces et des PNA habitats en utilisant les critères communautés végétales/habitats, domaines biogéographiques, traits de vie, série écologique...

Activités principales du stage :

Le sujet du stage est défini en rapport aux actions décrites ci-dessus. Pour mener à bien son étude, le stagiaire devra :

- travailler en étroite relation avec les chargés de mission préservation des espèces de la flore de l'AFB et du MTES ;
- s'approprier les textes réglementaires et rapports existants sur le sujet ;
- s'appuyer sur le réseau des conservatoires botaniques nationaux ;
- collaborer avec les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des plans nationaux d'actions.

Compétences et qualités requises

Diplômes – Formation - Expérience

- Etudiant en Master 2 ou en Ecole d'ingénieurs (Bac +5) dans le domaine de l'écologie et de l'environnement,
- Connaissances en écologie générale, et en botanique si possible,
- Connaissance des acteurs de la biodiversité.

Autres (si pertinent)

- Maîtrise des outils informatiques et de gestion de données : bases de données (PostgreSQL/PostGIS ou équivalent) et systèmes d'informations opérateurs (QGIS),
- Maîtrise des méthodes d'analyses statistiques (analyses multivariées, univariées et éventuellement sélection de modèles) et des logiciels pour réaliser ces analyses, en particulier R.

Savoir-faire opérationnel (description et niveau de maîtrise)

- Capacité à mener des entretiens et à collecter des informations
- Capacité à analyser et à synthétiser les données

Savoir-être professionnel (description et niveau de maîtrise)

- Force de proposition et esprit d'initiative
- Rigueur et méthode, capacité d'organisation
- Aptitude à la rédaction écrite et à l'expression orale
- Goût pour le travail partenarial et sens de la communication
- Autonomie

Lieu et unité fonctionnelle

Direction de l'appui aux politiques publiques (DAPP)
Service de coordination technique des conservatoires botaniques nationaux (SCTCBN)
Site de Vincennes (94300)

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) à l'attention des maîtres de stage, de préférence par courriel à stage@afbiodiversite.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Agence française pour la biodiversité
Département ressources humaines
Pôle emploi et des compétences
Immeuble « Le Nadar » - Hall C - 5, square Félix Nadar- 94300 Vincennes

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 décembre 2017

Pour toute question relative au stage :

Johan Gourvil, Chargé de mission Flore
johan.gourvil@afbiodiversite.fr

Jérôme MILLET, Adjoint au Chef du service
jerome.millet@afbiodiversite.fr